



LA CELLULE AMÉTISTE FRET DÉRAILLE...

Depuis de nombreuses années, la direction de Fret SNCF a fait le choix de gérer elle-même la cellule Amétiste pour calculer les primes traction des conducteurs Fret.

Depuis, les problèmes s'accumulent.

Pour la CGT, le décompte des primes de traction doit être traité avec la plus grande rigueur en lien avec le domaine Traction.

La Fédération CGT des cheminots était intervenue sur le paiement des primes « Grands axes » car il ne se faisait plus correctement.

Depuis, les choses se sont de nouveau dégradées sur les calculs des PMJR (primes moyennes journalières du roulement) et sur le règlement financier de certains découchés.

La PMJT (prime moyenne journalière théorique) est calculée sur les grilles dès la fin des commissions de roulement. La PMJR est reprise en opérationnel pour le calcul des journées de service réalisées par les conducteurs.

Modifications des journées de service et non-prise en compte des PMJR

Le plan de transport de Fret étant en constante évolution, due à des problèmes sillons, les grilles changent très régulièrement. Par exemple, sur le 173 du Bourget, nous sommes à la version 7 de la grille et 18 du roulement au 28 février ! Cela équivaut à une nouvelle grille par semaine et un nouveau roulement tous les trois jours depuis le changement de service.

Une telle gestion détériore au quotidien la vie personnelle des conducteurs et augmente les risques psychosociaux.

Malgré une direction prônant un dialogue social de proximité, toutes ces adaptations se font sans aucune information des IRP locales ou nationales.

En exemple, la dernière grille est hors réglementation puisqu'elle ne permet pas d'attribuer les 12 SA-DI en repos annuel !

Pour le calcul des PMJR, la grille retenue est toujours celle des commissions de roulement qui ne prend pas en compte l'augmentation de la charge.

Ce système est devenu totalement opaque et injuste car la Direction ne communique pas les PMJR des différents roulements. Aucune personne ne peut calculer les primes, par manque de compétences et de personnel formé.

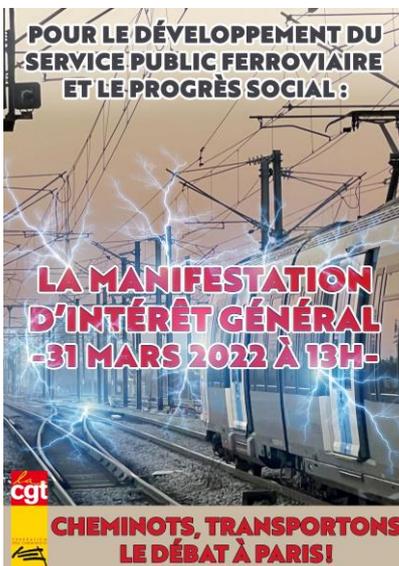
Non-paiement de certains découchés

Un nouveau problème est apparu sur le logiciel Amétiste. Le paiement de certains RHR n'est plus pris en compte.

Le logiciel de traitement ne sait pas faire la différence entre un repos à la résidence ou hors résidence, s'il y a un parcours « en voiture » sur l'une des deux journées du RHR d'une durée de plus de 14 heures ET s'il y a une manœuvre en début de journée suivante.

Depuis des semaines, la direction de la Traction et celle de Fret essaient de trouver une solution. Mais, en attendant une solution pérenne, le calcul se fait à la main.

Pour la CGT, le contrôle manuel va rapidement être problématique car le nombre de RHR avec des parcours « en voiture » est de l'ordre de 20 % sur le plan national.



La Direction est incapable de nous dire depuis quand le problème existe et quand il sera résolu.

La Fédération CGT des cheminots demande que chaque conducteur contrôle le calcul de sa prime traction et de ses états 31/32. Faites remonter immédiatement tout problème à vos délégués CGT !

Calcul de la prime traction version CGT

La Fédération CGT des cheminots revendique un système de primes multi-activité.

Le projet CGT a pour ambition d'être plus protecteur pour les conducteurs car il instaurerait une prime de base garantie versée pour chaque journée de service.

La prime de base garantie serait versée également en cas de journées inutilisées ou encore en cas de blessure hors service ou de maladie.

De plus, une prime rémunérant la production serait conservée mais elle reposerait sur la durée des amplitudes, du temps en tête des trains et des heures de nuit des journées réalisées.

Pour la Fédération CGT des cheminots, il est grand temps de réformer ce système archaïque, injuste, opaque et à la main d'une direction peu scrupuleuse. Il faut le remplacer par un système équitable, simple, transparent, rémunérant à sa juste valeur le travail des conducteurs.

En conclusion, la Direction doit prendre en compte le calcul sur les bases CGT de la prime de traction. Le développement du transport ferroviaire avec de bonnes conditions de travail et une rémunération adéquate permettra d'obtenir un service public de qualité.

**LE 31 MARS,
TOUS ENSEMBLE POUR GAGNER
SUR NOS REVENDICATIONS !**

